

CONTACT

MAI
2022

Vol. 41

No 5

ISSN 0830 0084



Mot du maire

Réfection de la rue de la Gare

La rue de la Gare est la seule rue qui n'est pas la propriété de la municipalité. Elle est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Depuis quelques années, les conditions de cette route se sont beaucoup dégradées. Nous avons fait plusieurs interventions auprès du MTQ, à cet effet. L'été passé, le MTQ a effectué une intervention de resurfacement, ce qui a permis d'améliorer la situation temporairement. Nous savions tous que ces travaux avaient pour but de seulement prolonger la durée de vie de cette route.

Dans la programmation du MTQ pour l'année 2023, il est prévu que la route soit refaite au complet. Avant de procéder au pavage, nous devons procéder au changement de conduite d'aqueduc et d'égout. Le mois dernier, nous avons adopté une résolution qui lance les premières étapes pour la réalisation de ces travaux le printemps prochain.

Merci beaucoup de votre compréhension.

Francis St-Pierre, maire

Séance du conseil municipal 2022

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Salle du conseil au 318, rue Principale Ouest.

Lundi, 9 mai 2022, 20 h

Lundi, 6 juin 2022, 20 h

Fériés

Les bureaux de la municipalité seront fermés en raison du congé des Patriotes.

Lundi, 23 mai 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers

Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

Nous joindre:

Bureau municipal 418 723-2816

Télécopieur 418 723-0436

Salle polyvalente 418 724-0900

Bibliothèque 418 724-0821

Centre communautaire 418 723-1747

Service des loisirs 418 725-5389

Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE



COLLECTE DES GROS REBUTS

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera **le mardi 24 mai à 8 heures pour se terminer le 27 mai.** Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit **le lundi 23 mai**, car notre équipe ne passera qu'une seule fois.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélat, le fer.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes. Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 poste 0 ou par courriel municipalite@stanaclet.qc.ca.

ÉCOCENTRE

835, chemin Victor-Gauvin
Rimouski (Québec) G0L 1B0
418 724-3197
environnement@rimouski.ca

Du 1^{er} mai au 31 juillet

Lundi au vendredi, de 7 h 15 à 16 h
Samedi, de 8 h 30 à 16 h
Dimanche de 12 h à 16 h

Du 1^{er} août au 30 novembre

Lundi au vendredi, de 7 h 15 à 16 h
Samedi, de 8 h 30 à 16 h

DISTRIBUTION DE COMPOST

Quand ?

- ♦ Samedi 21 mai de 9 h à 12 h
- ♦ Dimanche 22 mai de 9 h à 12 h

Où ?

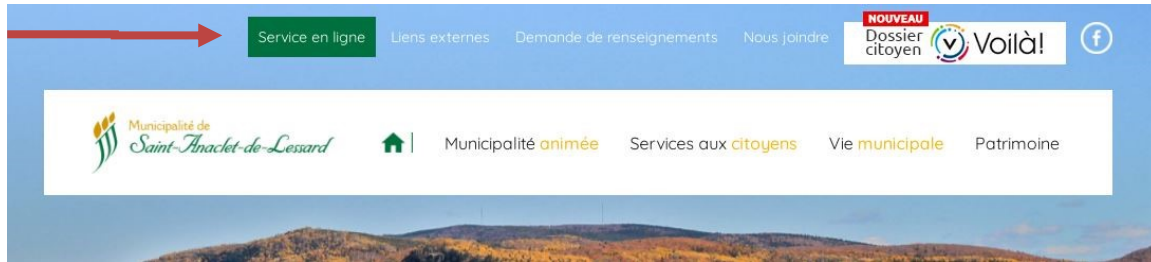
- ♦ l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare.

Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. **Une preuve de résidence vous sera demandée.**

VIE MUNICIPALE

L'URBANISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!

Pour vos demandes de permis et certificats, rendez-vous sur le site www.stanaclet.ca



RAPPEL À TOUS:

Les abris d'hiver communément appelé : garage de toile, abris en toile, garages temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante sur tout le territoire de la municipalité. En dehors de cette période, tous ses types d'abris doivent être démontés au complet, toile et structure, et remis.

Toutefois, cette année nous donnons une extension jusqu'au 15 mai 2022. Ainsi, dans les prochains jours, je ferais une tournée d'inspection, pour ceux qui ne seront pas démontés, des constats seront émis. Je compte sur la collaboration de tous.

LES PISCINES :

La réglementation gouvernementale en ce qui a trait aux piscines a été modifiée. Prendre note que toutes les piscines sur le territoire seront inspectées afin de vérifier s'il respecte la réglementation en vigueur. www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

L'OBLIGATION DE PLANTER DES ARBRES :

Tous les propriétaires qui ont reçu des permis de construction durant les dernières années avaient l'obligation de planter des arbres. Des lettres de rappel à cet effet seront acheminées aux propriétaires qui n'ont pas encore rempli cette obligation.

ANIMAUX ERRANTS :

Encore une fois, si vous constatez la présence d'animaux errants sur votre propriété, je vous invite à prendre quelques photos avec dates, si possible, et nous faire parvenir le tout par courriel, et ce, afin que nous puissions prendre les actions nécessaires et régulariser la situation.

JE VOUS RAPPELE QUE:

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site de la municipalité pour consultation dans l'onglet: *Services aux citoyens* (aménagement du territoire, urbanisme et environnement). **Car l'urbanisme c'est l'affaire de tous.**

Je suis disponible à tout questionnement d'urbanisme du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 par téléphone au 418 723-2816 poste 104 ou par courriel à inspection@stanaclet.qc.ca. Si vous souhaitez me rencontrer en personne, veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec moi.

Mes salutations,

Alain Guimond,
Votre : inspecteur en bâtiment et en environnement

VIE MUNICIPALE



Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour et soccer

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain et être inscrits aux études postsecondaires encore au moins pour une année (à moins que nous n'ayons pas assez de candidatures). Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour le camp de jour et cela dans un but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur de camp de jour, le candidat/la candidate aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. <ul style="list-style-type: none"> ◆ Planifier ◆ Organiser ◆ Animer ◆ Évaluer les activités sous sa responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Disponibilité ◆ Capacité de travailler en équipe ◆ Dynamisme ◆ Créativité ◆ Débrouillardise. <p>Atouts : Formation en animation et en secourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Être disponible pour travailler à compter du 20 juin jusqu'au 12 août. ◆ Le salaire relié à cette fonction s'établit à 16,80 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur (se) de soccer	Relevant de la coordinatrice du soccer, le candidat/la candidate aura à : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Entraîner ◆ Assister les jeunes lors des matchs et tournois. ◆ Communiquer l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Être âgé (e) de 14 ans et plus. ◆ Réussir la formation d'entraîneur (euse) d'une durée de deux (2) jours et défrayée par la municipalité. ◆ Avoir une grande disponibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir une connaissance du sport ◆ Avoir le sens des responsabilités. ◆ Maturité ◆ Dynamisme ◆ Initiative ◆ Capacité d'animer ◆ Travailler en équipe. <p>Atouts : Formation en secourisme, posséder son attestation d'entraîneur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Être disponible pour travailler du mi-mai jusqu'à la mi-août. ◆ Le salaire relié à cette fonction s'établit à 14,25 \$/heure.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le mercredi 13 avril 2022 par courriel à clavoie65@hotmail.com ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

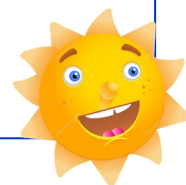
GARDIENS / GARDIENNES D'ENFANTS

Tu es un/une jeune adolescent(e) et tu as suivi ta formation de secourisme ainsi que ta formation de gardien averti?

La municipalité souhaite créer une liste de gardiens et gardiennes ayant les capacités de s'occuper des enfants à St-Anaclet. Ainsi, les parents à la recherche d'un gardien ou d'une gardienne pourront communiquer avec la municipalité pour obtenir la liste.

Tu peux donner ton nom et tes coordonnées afin d'offrir tes services via :

municipalite@stanaclet.qc.ca / Messenger / 418 723-2816—0



**Présentation du film « La vie est dans le pré » de Paul François
Une occasion unique de découvrir l'homme qui fit reculer la multinationale Monsanto-
Bayer dans sa conquête du marché mondial des herbicides.**



Paul François - Crédit photo : Yvon Loué

Paul François est un agriculteur français originaire de Charentes. Le 27 avril 2004, après avoir jeté un oeil au fond d'une cuve contenant du désherbant, Monsieur François se retrouve alors gravement intoxiqué par les vapeurs du Lasso, un herbicide de Monsanto alors autorisé en France. Le producteur agricole passe alors plusieurs jours dans le coma et sera hospitalisé pendant près d'un an. De jours meilleurs en rechutes, Paul engage en 2007 un combat incessant pour que soit tenu responsable le manufacturier de ces produits largement utilisés en agriculture traditionnelle. Après 13 ans de batailles juridiques à armes très inégales, la cour reconnaît finalement la responsabilité du fabricant américain en 2020, sans possibilités d'appel. Encore aujourd'hui, son combat se poursuit afin d'obtenir un dédommagement.

Dans ce film, Paul François dévoile les coulisses de son terrible combat contre la multinationale américaine. Dénie des graves séquelles causées par le produit, tentatives d'intimidation et de déstabilisation, violence des arguments du camp adverse.

Récemment en visite au Québec et au Bas St-Laurent, Paul François a raconté son parcours pour sa survie et son engagement à faire connaître une réalité trop méconnue des risques liés à l'utilisation des pesticides/herbicides en agriculture.

En collaboration avec la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard la population est invitée à participer une présentation publique, organisée en collaboration avec le Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis et Victimes Pesticides Québec.

Élus et citoyens de la région pourront assister à la présentation du film biographique « La vie est dans le pré » ainsi qu'à une période d'échange à la suite de la projection.

À Saint-Anaclet

Date : Mardi le 10 mai 2022 à 19h00

Lieu : Centre communautaire Régis-St-Laurent, St-Anaclet G0K 1H0

Admission gratuite

Source : Claude Roy, enseignant.

Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (CFPMM)

Cell : (418) 732-8019 / clauder.roy@csphares.qc.ca

LOISIRS ET CULTURE

Ouverture du parc à planche à roulettes, trottinette et BMX

Respecter le matériel Respecter les autres Garder l'endroit propre S'entraider

S'écouter Prendre son temps Se protéger Ne pas se laisser influencer

Ne pas flâner
sur les modules

Être prudent pour toi
et pour les autres



Venez vous amuser à la Semaine québécoise des familles en mai!

La Ville de Rimouski et les organismes familles sont heureux de vous inviter à célébrer la famille et à prendre un temps d'arrêt pour vous amuser dans le cadre de la *Semaine des familles* qui aura lieu du **9 au 15 mai** prochain. Cette année, c'est sous le thème « Engagés pour les familles » que le Réseau Québec famille nous invite à célébrer la famille.

Tout au long de la semaine, un éventail d'activités sera proposé aux familles de la MRC Rimouski-Neigette pour offrir l'occasion de découvrir différents organismes dédiés au mieux-être des familles. La programmation complète sera disponible sur les sites web ou pages Facebook des organisations partenaires soient la Ville Rimouski, le Centre périnatal Entre deux vagues, Accueil maternité, la Maison des familles de Rimouski Neigette et COSMOSS Rimouski-Neigette.

Pour clôturer la semaine, la **Fami-Fête** sera de retour et se déroulera le **samedi 14 mai de 10 h à 15 h** au **Pavillon Polyvalent** au 313, avenue de la Cathédrale, Rimouski. Cet événement gratuit invite les familles à venir profiter des activités et animations proposées sur place : fermette avec divers animaux, jeux gonflables, ateliers d'Art-nature, de legos, un kiosque pour prendre une photo rigolote en famille (photobooth), un coin poupons, et plus encore!

Pour renseignements : 418 724-3299



ANNULATION DU MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier qui devait se tenir le **samedi 7 mai** prochain est **ANNULÉ**.

En effet, étant donné que les mesures sanitaires ne seront finalement pas modifiées comme prévu en ce qui a trait au port du masque ainsi que la distanciation d'un (1) mètre.

Sincèrement désolé pour les désagrément.

ORGANISMES

Article comité d'embellissement

Mai est enfin arrivé ! C'est le mois du début de la saison de jardinage. C'est aussi un bon temps pour planter des arbres, des vivaces. Comme par les années passées, le comité d'embellissement participe au mois de l'arbre en donnant des arbres. Cette activité aura lieu le samedi 21 mai à partir de 9 h, en même temps que la distribution de compost au site de l'entrepôt à sel de la rue de la Gare. Nous aurons un kiosque pour le don d'arbres.

Je vous rappelle aussi de ne pas oublier de vous inscrire pour le concours Maisons fleuries. Nous aurons des bulletins d'inscription sur place lors de la remise d'arbres.

Également, retarder la première tonte du gazon pour laisser la place au pissenlit, la première fleur du printemps source de nourriture pour les abeilles. Par contre, tondez dès que les fleurs de pissenlits se fanent pour ne pas que les semences se répandent partout, ce sont des sources d'allergènes pour beaucoup de personnes.

Bon jardinage!

Martine Pinel pour le comité d'embellissement

VENTE DE GARAGE À NEIGETTE

Relais de la Coulée

Le samedi 14 mai aura lieu une vente de garage au Relais de la Coulée à Neigette sur le site de la patinoire. S'il pleut, la vente sera tenue à l'intérieur du Relais.

Articles de sport, livres, vêtements, outils, semis... il y aura de tout, venez faire un tour dès 9 heures!

Pour réserver une table, contactez Marie-Amélie Bélanger (418-721-6728).

*Comme l'espace est limité, la priorité pour la réservation des tables sera donnée aux résidents du secteur de Neigette.



Bonne nouvelle!

Le Cercle de Fermières St-Anaclet ira de l'avant avec son projet « **S'équiper pour mieux initier!** ». Le projet est financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Nous pourrions compter sur une somme de 9625\$.

Par le biais de notre page Facebook/Instagram : [Les ateliers de Marie-Louise](#), vous serez en mesure de voir les différents programmes de formations offerts aux membres et non-membres, comme l'initiation à la couture, coudre les tissus extensibles, le crochet, crochet-tunisien, etc. Notez que les jeunes et les moins jeunes sont les bienvenues!